

Programme Autorisation de Conduite PEMP(Plateforme Elevatrice Mobile de Personne) R.486 Nacelle

PUBLIC VISE

- Toute personne ayant à conduire des PEMP
- Pour toute situation de handicap ou autres besoins particuliers n'hésitez pas à nous contacter. Nous pouvons envisager d'adapter la formation.

PRE REQUIS

- Aptitude médicale validée par le médecin du travail

DUREE

- 2 jours soit 14 h de formation

METHODE ET MOYEN PEDAGOGIQUE

- Alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques et de travaux en groupe.
- Vidéoprojecteur.
- Un livret pédagogique sera remis à chaque stagiaire en format papier.



OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPETENCES VISES

- Cette formation a pour but de permettre au personnel utilisant les plateformes élévatrices mobiles de personnes (PEMP) de maîtriser l'activité en toute sécurité. Cette formation contribue à conduire les PEMP.
- Être capable de respecter ses limites de compétences.
- Être capable d'appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique.
- Être capable de vérifier et d'assurer l'entretien d'usage en début de poste et de rendre compte des anomalies et des difficultés.
- Être capable de maîtriser la PEMP pour effectuer des tâches à des emplacements différents et variés.

Programme

Ouverture de la session

- Tour de table
- Présentation de la formation des modalités
- Attente des stagiaires par rapport à la formation / contraintes éventuelles

PARTIE THEORIQUE (40%)

Les obligations et les responsabilités

- Les obligations et les responsabilités du constructeur et de l'employeur
- La responsabilité du conducteur
- La réglementation applicable au PEMP

La classification des PEMP

- Les différentes catégories
- Identification des caractéristiques, avantages et inconvénients de chaque catégorie.

La technologie des PEMP

- Identification des différents éléments constitutifs
- Les organes de sécurité
- Les vérifications et l'entretien courant
- Les opérations de maintenance

Les principaux risques

- L'environnement d'évolution
- Les règles de stabilité
- Les distances de sécurité avec les conducteurs électriques.

Les principes d'adéquation

- La prise en compte de la charge
- L'adaptation à la zone d'évolution
- Le choix du type de manœuvre appropriée

L'utilisation des PEMP

- Les règles de conduite et de circulation
- Les bonnes pratiques de positionnement
- Les manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours



VALIDATION

- Après examen et en fonction des résultats obtenus, délivrance d'une attestation de formation et de compétence aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation. Le formateur émet un avis sur la délivrance d'autorisation d'intervention en hauteur par l'employeur.
- Nous recommandons une mise à jour des connaissances tous les 3 à 5 ans en fonction du profil des stagiaires et du poste occupé.

TARIF

- Pour toute demande de tarif, merci de nous contacter.
- Une prise en charge totale ou partielle est possible en fonction des financements des entreprises ou des stagiaires.



PARTIE THEORIQUE (60%)

L'adéquation et la vérification de la PEMP

- Réalisation de l'examen d'adéquation
- Contrôle visuel de l'état de l'engin, niveaux...

Les opérations de conduite et de positionnement

- Exécution des gestes de commandement, de communication, de balisage et de signalisation.
- Conduite et positionnement de la PEMP en fonction du travail et de l'environnement.

Les manœuvres de secours et de dépannage

- Réalisation des manœuvres de secours et de dépannage.

Visite des lieux d'évolution

- Présentation des lieux et des instructions à respecter sur les sites d'utilisation des engins.

MODE D'EVALUATION

- Tests théoriques sous forme de QCM.
- Tests pratiques, dans la mesure du possible dans vos locaux avec vos engins.

SYLTIE GESTION

Siège : 46 rue Joseph Baudron

03400 Yzeure

Site de Formation : 49 route de Paris

03000 Avermes

Mail : accueil.gestion@syltie.fr

Tel : 07.60.04.98.01